BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2026

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE et SCIENCES POLITIQUES

Mardi 16 juin 2026

Durée de l'épreuve : **4 heures**

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 4 pages numérotées de 1/4 à 4/4.

Le candidat traitera un sujet de dissertation, au choix parmi les sujets 1 et 2, ET l'étude critique de document.

Répartition des points

Dissertation	10 points
Étude critique de document	10 points

Le candidat traitera un sujet de dissertation, au choix parmi les sujets 1 et 2.
Il précisera sur la copie le numéro du sujet choisi pour la dissertation.

Sujet de dissertation 1
Construire les mémoires des génocides des Juifs et des Tsiganes.

Sujet de dissertation 2
Le rapport des États-Unis à l'environnement.

Le candidat traitera l'étude critique de document suivante.

Étude critique de document – L'ONU face aux défis de la construction de la paix

Consigne – En analysant le document et en vous appuyant sur vos connaissances, vous expliquerez les défis auxquels l'ONU doit faire face pour construire la paix au début du XXIe siècle.

Document

« Un même esprit de réforme et de renouveau souffle à l'Organisation des Nations unies, où nous célébrons aussi notre soixantième anniversaire cette année. Comme vous le savez, j'ai présenté lundi, à l'Assemblée générale, un rapport dans lequel je formule des propositions en vue de rendre notre système international, ainsi que l'Organisation des Nations unies elle-même, mieux à même de répondre aux menaces et aux défis qui se posent aujourd'hui à l'humanité.

Intitulé « Dans une liberté plus grande » – expression extraite de la Charte des Nations Unies –, le rapport comporte quatre grandes sections : développement, sécurité, droits de l'homme et institutions mondiales, cette dernière mettant plus particulièrement l'accent sur l'Organisation des Nations unies elle-même.

Dans ce rapport sont énoncées les décisions fondamentales qu'à mon avis, vous et vos collègues chefs d'État et de gouvernement d'autres régions du monde devriez prendre lorsque vous vous réunirez à New York, en septembre, pour examiner la mise en œuvre de la Déclaration du Millénaire.

L'idée qui le sous-tend est que les grands problèmes de notre époque sont interdépendants et que la recherche de solutions doit être collective : c'est l'intérêt bien compris de chacun.

Le rapport fait valoir également que ces propositions forment un tout, une stratégie globale qui accorde une importance égale à l'ensemble des buts de l'Organisation et à l'ensemble des préoccupations de ses États membres.

Il appelle à mener une action concertée pour promouvoir le développement. À ce sujet, le monde a une approche commune, inscrite dans les Objectifs du Millénaire pour le développement, mais c'est la mise en œuvre qui laisse à désirer dans de nombreux États. Nous disons souvent qu'il ne peut y avoir de sécurité pour l'humanité sans développement et justice sociale. Mais nous n'agissons pas toujours comme si nous y croyions.

S'agissant de la sécurité, il semble, par moments, que nous ne puissions même pas nous entendre sur ses aspects les plus fondamentaux. Et des situations particulières peuvent mener à de profonds désaccords, comme nous l'avons vu ces dernières années, surtout à propos de l'Irak.

Aujourd'hui plus que jamais, alors que le sentiment de menace et de vulnérabilité s'accroît, nous avons besoin d'un système de sécurité collectif qui réponde aux besoins de chacun. La sécurité n'est pas seulement le premier devoir de tout gouvernement, c'est également un préalable fondamental au développement.

Nous devons donc renforcer notre action au service du désarmement, ainsi que nos régimes internationaux de lutte contre la prolifération des armes de destruction massive. Nous devons améliorer notre capacité collective de consolidation et de maintien de la paix. Nous devons également rendre plus crédibles nos mécanismes de défense des droits de l'homme. Nous devons rendre le Conseil de sécurité plus représentatif, pour que ses décisions puissent être reconnues universellement avec une légitimité et une autorité plus grande.

Nous devons également lutter ensemble pour faire reculer le terrorisme. […]

Cela fait trop longtemps que les initiatives prises par l'Organisation des Nations unies pour s'attaquer à ce phénomène barbare achoppent[1] sur l'absence d'une convention globale contre le terrorisme, fondée sur une définition claire et acceptée par tous. »

Note :
1. achopper : buter sur une difficulté.

Source : discours de Kofi Annan à l'occasion du Sommet de la Ligue des États arabes, 23 mars 2005.